

Lourdes, le 27 septembre 2022

Lourdes (65)

Les Pompiers en manœuvre au Château fort *Jeudi 29 septembre et jeudi 6 octobre* *Des exercices spectaculaires*

Au vu de l'intérêt historique et patrimonial majeur du Château fort – Musée pyrénéen et compte tenu des difficultés d'accès du site en cas de sinistre incendie, les sapeurs-pompiers, dans le cadre de leur mission de préservation du patrimoine culturel, vont diligenter deux expérimentations d'intervention d'urgence tenant compte des conditions réelles d'accès au site en collaboration avec le GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux).



Sécheresse, canicules... Cet été, Lourdes a fait partie des communes qui ont fait le choix d'obéir au principe de précaution et préféré renoncer aux feux d'artifice qui accompagnent traditionnellement la célébration de la Fête nationale. Cette volonté municipale était intervenue après l'étude de plusieurs paramètres dont le rapport circonstancié du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui avait été diligenté sur les lieux pour apprécier la situation et émettre les recommandations de circonstance. Les conclusions de l'analyse avaient conduit la Ville à reporter le feu d'artifice. Une décision responsable et raisonnée qui consistait à ne pas faire courir de risque à quiconque, riverains, public, sapeurs-pompiers, sans omettre l'impact des incendies sur le patrimoine végétal et bâti.

Contact presse :

service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes

Le service public mutualise ses forces et ses besoins

Le château fort est un établissement au **fort potentiel calorifique**, notamment dû à sa structure bois, à son ancienneté de construction et aux divers objets et documents qu'il abrite.

En matière de secours sur les lieux, les sapeurs-pompiers disposent actuellement d'une colonne sèche de 65 mm dont l'alimentation se trouve rue du Fort à proximité de l'accueil du site. Un point d'eau incendie est situé au pied de de la colonne sèche, celle-ci dessert un raccord au niveau haut du château à environ 30m de l'alimentation.

Cette colonne permet au mieux l'alimentation de deux lances à débit variable (LDV 500).

Au vu du potentiel, si un sinistre se déclare, l'utilisation de deux lances risque d'être limitée pour maîtriser et éteindre le sinistre. Il apparaît nécessaire aujourd'hui de disposer d'une autre prise d'eau pour augmenter les moyens hydrauliques sur le site, il est ainsi prévu d'établir une division alimentée par le chemin de la Lice qui contourne le château fort par la rampe du fort.

Partager la connaissance des techniques

Après divers échanges et réflexions, notamment avec les personnels des équipes spécialisées GRIMP et DRONES, les sapeurs-pompiers en sont arrivés à l'idée de réaliser une manœuvre appui incendie avec ces deux équipes.



Etablissement actuel de la 2^e prise d'eau

Etablissement proposé

Cette manœuvre consiste à positionner une corde au moyen d'un drone depuis la rampe du Fort, située en contrebas de la face nord du château, jusqu'au niveau rez-de-chaussée du château.

Une fois mises en eau les pertes de charges sont réduites, ce qui permet d'établir deux LDV 500, et de couvrir une bonne partie du site. Bien sûr cette manœuvre se fait dans un deuxième temps si

nécessaire, la priorité étant mise sur l'utilisation de la colonne sèche. La mise en oeuvre de cet établissement est d'environ 15 minutes une fois les équipes spécialisées sur place.

Les avantages :

- des moyens hydrauliques **mieux répartis** sur le site avec un **meilleur débit**,
- une mise en oeuvre **rapide**,
- **risque d'accident réduit** lors de la mise oeuvre de l'établissement,
- une meilleure **gestion des personnels**.

Ces manœuvres visant à gagner en efficacité et en sécurité pour le personnel se dérouleront **jeudi 29 septembre et jeudi 6 octobre à partir de 19 h.**

Durée d'intervention : 2 h.